

CHUTE DES PRIX DE LA POMME DE TERRE

Le Syrpalac au secours des agriculteurs à Mostaganem

Sur décision du directeur des services agricoles de la wilaya, le Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) sera remis, encore une fois, en exergue et sera géré par la Société de gestion des participations des productions animales «SGP Proda».

Cette décision vient à point nommé dès lors que «le dispositif permettra de pallier la ruine inéluctable à laquelle étaient destinés les producteurs de pomme de terre à la suite de l'effondrement particulièrement préjudiciable des cours de leur produit agricole», selon notre même source. En effet, encore une fois, la pomme de terre semble revenir à la charge, non pas en tant qu'affaire d'Etat à laquelle elle s'est hissée par sa pénurie et ses prix exorbitants sur le marché, mais plutôt en affaire de fellah, désemparé au plus haut point par le seuil de la faillite en deçà duquel est vainement proposée la

pomme de terre 12 dinars le kilo ! C'est là un prix qui date d'une bonne dizaine d'années au niveau des champs, selon certains fellahs. En tubercules gros comme ça, et de la meilleure qualité variétale préférée du consommateur algérien, plus aucun acheteur n'ose offrir plus des 15 dinars le kilo !

En vertu des clauses convenues au terme de cette réunion et suite aux dures négociations entre toutes les parties, la pomme de terre sera achetée à 22 dinars le kilo au producteur consentant adhérer au dispositif mis en place par les pouvoirs publics. Autre offre de soutien, en facturant les

frais du transport à la charge de la société Proda, les producteurs peuvent acheminer leur produit par leurs propres moyens, jusqu'aux chambres froides qui seront mises à leur disponibilité dans d'autres wilayas de la région.

Selon le directeur des services agricoles, cette opération a pour objectif d'éponger le surplus de production qui ne trouve pas preneur, tout en protégeant les revenus de l'agriculteur. Le Syrpalac permettra, par la suite, de mettre les quantités stockées sur le marché au moment opportun, de façon à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

A. B.



Photo : DF

AÏN-TÉMOUCHENT

Un baron international de la drogue tombe

Dans un point de presse tenu au niveau de son cabinet, le chef de la Sûreté de wilaya de Aïn-Témouchent a fait part du traitement par les services de la police de trois affaires de faux et usage de faux, falsification et usurpation d'identité.

La première affaire concerne un baron de la drogue originaire de la wilaya de Naâma et installé dans la commune de Sidi Safi (25 km du chef-lieu de wilaya), à qui, les éléments de la brigade de renseignement et d'intervention (BRI) ont tendu une souricière. Ce trafiquant, âgé de 47 ans était l'auteur d'une transaction de ciment, recherché depuis plus de six mois par la police témouchentaise qui a exploité les signalements de cet individu

nomade dans les 15 wilayas de l'Ouest et au Maroc. Il a été arrêté pour faux et usage de faux, et usurpation d'identité.

Lors de l'interrogatoire, il s'est avéré que le mis en cause a fait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis 2006 et condamné définitivement en 2008 à perpétuité pour affaires en relation avec la détention et vente des drogues dans un réseau international par la cour de Saïda.

Selon le chef de la Sûreté, cet individu circulait

avec de fausses pièces d'identité et documents administratifs. Il se faisait passer pour un homme pieux. Il était surnommé d'ailleurs Hadj Cheikh par ses voisins et son entourage. L'interrogatoire a permis de découvrir aussi qu'il a des relations familiales avec un autre baron arrêté précédemment à Aïn Témouchent.

La deuxième affaire de faux et usage de faux concerne l'arrestation d'une personne de sexe féminin (N. N.) âgée de 42 ans. Elle a travaillé dans le secteur public au sein de plusieurs entreprises avec un faux diplôme supposé délivré par l'Institut algé-

rien du pétrole de Boumerdès. Cette personne a été arrêtée au niveau du centre universitaire de Aïn-Témouchent où elle occupait le poste de chef de laboratoire. Elle a bénéficié d'une liberté provisoire et l'enquête suit son cours.

Quant à la troisième affaire, elle concerne un ressortissant algérien établi en France (Y. M.). Celui-ci a bénéficié d'un crédit d'un milliard de centimes pour un projet qui n'a pas été lancé à ce jour. Selon l'enquête de la police, cette personne possède deux villas et 5 locaux commerciaux loués mensuellement à des prix variant de 12 000 à 15 000 DA.

S. B.

RELIZANE

Le cadavre d'un homme découvert à Sidi Khettab

Le corps d'un homme, la soixantaine, a été découvert hier après-midi sur le tronçon de la route nationale 90 reliant Sidi Khettab à Hamada, plus précisément au douar Houara, non loin de la commune de Sidi Khettab, à une quarantaine de kilomètres de Relizane.

La nouvelle s'est vite propagée dans les communes limitrophes. La dépouille mortelle a été déposée au service de la médecine légale de l'établissement hospitalier public pour une autopsie.

Par ailleurs, une enquête a été aussitôt ouverte par les services de sécurité pour faire la lumière sur découverte macabre.

A. Rahmane

SIDI BEL-ABBÈS

Deux quintaux et 47 kg de kif traité saisis dans un domicile

La gendarmerie de Sidi Bel-Abbès a, vers 2h du matin de la journée du lundi dernier, réussi, et cela suite à des informations parvenues à son niveau, à intercepter deux quintaux et 47 kg de kif traité dans un domicile situé entre la localité de Telmouni et Zerouala.

Après avoir mis sous surveillance le domicile en question, d'où aucun mouvement n'avait été remarqué, les éléments de la gendarmerie, y ont fait aussitôt irruption à l'effet de surprendre ses occupants mais les lieux étaient déserts, et les gendarmes ont découvert l'importante quantité de kif en plaquettes traitées, certainement destinées à inonder le marché de la drogue. Un suspect a été identifié mais il demeure en fuite.

Pour rappel, en une semaine, la gendarmerie en est à sa deuxième prise de kif traité, puisqu'il y a moins de deux jours, elle a aussi intercepté 27,5 kg de kif dans deux véhicules sur une route du territoire de Sidi Bel-Abbès. Le premier véhicule transportait 18 kg et le second 9,5 kg. Trois personnes ont été arrêtées et écrouées. Une quatrième reste en fuite.

A. M.

IL ÉTAIT RECHERCHÉ PAR LES PARQUETS DE TIARET, DJELFA, LAGHOUE ET TISSEMSILT

Un dangereux malfaiteur arrêté par la police judiciaire de Sougueur

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Sougueur, wilaya de Tiaret, ont réussi à épingler un dangereux malfaiteur contre lequel pas moins de 17 mandats de justice ont été délivrés pour son implication dans plusieurs affaires liées au faux et usage de faux, constitution d'association de malfaiteurs et vols de véhicules, entre autres.

Il s'agit d'un repris de justice répondant aux initiales de A. H. âgé de 29 ans. Sans emploi, originaire de Sougueur, il compte à son actif une série de délits perpétrés à travers plusieurs wilayas. Recherché par les par-

quets de Sougueur, Tiaret, Tissemsilt, Laghouat et Djelfa, le mis en cause parvenait toujours à échapper au contrôle en falsifiant régulièrement des cartes d'identité. Aussi, pour éviter d'être identifié, il n'a pas hésité à utiliser des pièces

d'identité d'autres personnes pour acquérir des puces téléphoniques lui permettant d'opérer que ce soit pour l'écoulement de véhicules «volés» ou autres objets de valeur.

Les services de sécurité qui suivaient de près ses activités suspectes un mois durant, ont finalement réussi à lui tendre une souricière au niveau de la voie d'évitement de Mahdia.

A l'issue de son arrestation qui a soulagé plus d'un parmi ses victimes, les

policiers ont récupéré une voiture de marque Audit, sans papiers, ainsi que des photocopies de permis de conduire et de cartes d'identité. Une enquête a été ouverte pour déterminer la provenance de ces documents officiels. Présenté devant le procureur de la République de Sougueur pour répondre des chefs d'inculpation qui lui sont reprochés, le malfaiteur a été mis sous mandat de dépôt.

Mourad Benameur